

8. Mettre en place une centrale des moins mobiles

1. Contexte et description

De nombreuses communes wallonnes sont peu densément peuplées. Cette qualité de vie s'accompagne malheureusement d'une très faible desserte en transports en commun. Dès lors, un certain nombre de personnes qui n'ont pas accès à une voiture (en raison de leur âge, de leur santé ou de leurs finances) se retrouvent isolées : un simple déplacement chez le médecin, à la commune, chez un ami ou encore pour un entretien d'embauche devient vite très compliqué.

En collaboration avec un certain nombre de communes, la Wallonie, via Taxistop, souhaite aider ces personnes dans leurs déplacements quotidiens, leur permettre de sortir de leur isolement social et de participer à des activités de loisirs. Ce système d'aide s'appelle la Centrale des Moins Mobiles et peut également venir compléter les systèmes de transport déjà existants dans la commune.

Le système se base sur un réseau de chauffeurs bénévoles, disponibles quelques jours ou quelques heures par semaine, qui prennent en charge les déplacements de personnes moins mobiles. Ceux-ci utilisent leur propre voiture et accompagnent la personne moins mobile dans ses déplacements si celle-ci en a besoin. Les chauffeurs perçoivent une indemnité pour leurs frais de déplacements, celle-ci est calculée sur base des coûts réels d'une voiture. Le montant ne doit pas excéder 0,34€ par kilomètre ; sans quoi il ne s'agirait plus de transport bénévole.

La CMM fait le lien entre les utilisateurs et les chauffeurs bénévoles. La centrale dispose d'une réception téléphonique qui permet d'attribuer chaque demande d'un utilisateur à un chauffeur, via un logiciel fourni par Taxistop. C'est également la centrale qui se charge de la gestion

administrative (inscriptions, suivi des documents des chauffeurs, etc.).

2. Publics cibles

L'objectif de la Centrale des Moins Mobiles, appelée « CMM », est de faciliter les déplacements des personnes moins mobiles à bas revenus.

Ces deux conditions sont essentielles pour bénéficier du service. Ce service est en effet réservé aux personnes qui ne peuvent utiliser d'autres transports (aucun transport en commun à proximité, horaires difficiles, impossibilité d'utiliser le vélo pour ce déplacement...). Par ailleurs, le revenu des utilisateurs de la centrale ne peut excéder deux fois le revenu d'intégration sociale.



3. Parties prenantes

- Administration communale ;
- Plan de cohésion sociale ;
- CPAS ;
- Taxistop asbl ;
- Centrale de mobilité.



4. Mise en œuvre

La CMM est peu coûteuse à mettre en place : 80 € TVAC pour la mise en place du logiciel et les assurances couvrant aussi bien les utilisateurs, les bénévoles ainsi que la voiture du bénévole.

Il suffit d'un membre du personnel disponible pour répondre au téléphone et faire rencontrer l'offre et la demande. Les trajets sont assurés par des chauffeurs bénévoles, ce qui n'engendre pas de surcoût pour la commune ou le CPAS.

5. Conditions de réussite

Deux éléments sont indispensables :

- Avoir une personne disponible qui gère la CMM (un employé, un article 60, des bénévoles...)
- Établir une bonne communication pour former un pôle de bénévoles. Taxistop vous aide en publiant une annonce sur la plateforme volontariat.be et en fournissant le graphisme d'affiches, folders...

6. Pratiques exemplatives

Actuellement, la Centrale des Moins Mobiles est très représentée en Flandre, où le projet a été lancé dès 1982 : 72,4 % des communes ont développé un tel programme. A Bruxelles, trois communes sont concernées tandis qu'en Wallonie, le projet s'est véritablement lancé en 2008 avec l'ouverture de la première centrale à Houyet. Aujourd'hui, 14 centrales, pour un total de 30 communes (**Namur, Dinant, Tubize, Châtelet, Philippeville...**) sont effectives.

Contact :

Commune/association : Taxistop asbl

Nom : Marco DE WAEGHE

Téléphone : 081/62.50.90

Mail : mdw@taxistop.be

Site internet : www.centraledesmoinsmobiles.be

« Je suis disponible la plupart du temps, mais lorsque ce n'est pas possible pour moi d'assurer un trajet, je le dis et la centrale recherche un autre chauffeur. D'un point de vue relationnel, c'est également une activité enrichissante. », Jacques, chauffeur pour la CMM d'Houyet.

